



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2018 ET FOURNIT SES PERSPECTIVES POUR 2019

RECORDS DE 80 553 ONCES D'ÉQUIVALENT D'OR ET DE FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE 82,2 MILLIONS DE DOLLARS EN 2018

Montréal, 20 février 2019 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le quatrième trimestre et l'exercice terminé le 31 décembre 2018, et fournit ses perspectives pour 2019.

Faits saillants

- 20 005 onces d'équivalent d'or¹ gagnées au quatrième trimestre, pour un total annuel record de 80 553 onces d'équivalent d'or en 2018, représentant une augmentation de 37 % comparativement à 2017;
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 18,6 millions de dollars pour le trimestre et 82,2 millions de dollars pour l'exercice 2018, représentant une augmentation de 69 % comparativement à 2017;
- Bénéfice ajusté² de 13,0 millions de dollars, 0,08 \$ par action de base² (31,4 millions de dollars pour l'exercice 2018, 0,20 \$ par action de base), comparativement à 1,0 million de dollars, 0,01 \$ par action de base au quatrième trimestre de 2017 (22,7 millions de dollars pour l'exercice 2017, 0,18 \$ par action de base);
- Marge monétaire³ générée de 90 % sur les droits de redevances et de flux de métaux au quatrième trimestre et pour l'exercice 2018, maintenant ainsi la plus importante marge du secteur minier et des métaux, générant 27,8 millions de dollars en flux de trésorerie d'exploitation au quatrième trimestre (114,1 millions de dollars pour l'exercice 2018), en plus d'une marge monétaire trimestrielle de 0,9 million de dollars sur les ententes d'écoulement au quatrième trimestre (5,0 millions de dollars pour l'exercice 2018);
- Remboursement complet de la facilité de crédit en janvier 2019 (71,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018 pour un total de 123,5 millions de dollars pour l'exercice 2018, en plus d'un paiement de 30,0 millions de dollars en janvier 2019), et prolongement d'une année de la date d'échéance jusqu'au 14 novembre 2022; Osisko détient une marge d'un montant allant jusqu'à 450,0 millions de dollars sur la facilité de crédit;
- Charges de dépréciation de 166,3 millions de dollars (123,7 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices), incluant 148,5 millions de dollars sur le droit de redevance NSR Éléonore (109,1 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices), comparativement à 89,0 millions de dollars en 2017 sur le droit de redevance NSR Éléonore (65,4 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices). Le 13 février 2019, Goldcorp Inc. a annoncé une charge de dépréciation de 1,4 milliard de dollars US, déduction faite des impôts sur les bénéfices, contre la valeur comptable de la mine Éléonore à la suite de l'annonce précédemment annoncée de son acquisition par la société Newmont Mining Corporation et en raison de la diminution des réserves minérales et des ressources, et de la diminution de la juste valeur estimée du potentiel d'exploration d'Éléonore;

- Réception d'un paiement de Pretium Exploration Inc., pour le rachat du droit d'Osisko Bermuda dans le flux aurifère et argentifère Brucejack, d'un montant de 118,5 millions de dollars US (159,4 millions de dollars), générant un gain de 9,1 millions de dollars;
- Maintien d'une participation et de droits de financement en lien avec le projet aurifère Curraghinalt via l'acquisition de Dalradian Resources Inc. par Orion Mine Finance. Osisko détient une option, assujettie à certaines restrictions, de vendre ses actions pour une période de 180 jours à 1,47 \$ par action;
- Modification du flux diamantifère Renard, investissant une somme additionnelle de 21,6 millions de dollars et améliorant la marge monétaire sur ce flux;
- Acquisition aux fins d'annulation de 2 709 779 de nos actions ordinaires pour 32,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, en plus de 852 500 actions ordinaires acquises en 2019 pour 10,2 millions (total de 20,0 millions de dollars en vertu du programme de rachat d'actions de 100 millions de dollars annoncé en décembre 2018);
- 174,3 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et 397,1 millions en placements en actions⁴ au 31 décembre 2018;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 15 janvier 2019 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 décembre 2018; et
- Déclarations de dividendes totalisant 0,20 \$ par action ordinaire pour l'année 2018 pour 31,2 millions de dollars, portant le total à 86,3 millions de dollars depuis le début des activités de la société en 2014.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Performance récente

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a commenté les activités de 2018 : « Nous avons récolté des produits et flux de trésorerie records durant l'année complète de production de notre portefeuille d'actifs acquis d'Orion en 2017. Durant l'année, nous avons continué à bâtir autour de notre base d'actifs afin de placer nos actionnaires en position de bénéficiaire de l'accroissement de production et des prix favorables des métaux précieux. En moins de cinq années, nous avons investi plus de 2,5 milliards de dollars en actifs de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement, ainsi que dans notre portefeuille d'actions de producteurs émergents.

Nous aimerions aussi remercier tous nos partenaires opérateurs pour leur contribution à notre succès. Nous tenons particulièrement à souligner la solide performance de Canadian Malartic, notre actif de redevance clé de 5 % NSR, qui a atteint un niveau record de production à 698 000 onces en 2018. »

Perspectives

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement de métaux précieux pour 2019 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, telles qu'elles sont publiées par Yamana Gold Inc. et Agnico Eagle Mines Limited, celles pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp, celles pour la mine Renard, publiées par Stornoway et celles pour la mine Island Gold, publiées par Alamos Gold Inc. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants, ce qui est le cas pour la mine Sasa et la mine Mantos Blancos, ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2019, estimées entre 85 000 et 95 000, et la marge monétaire par type de droit sont les suivants :

	Bas (onces d'équivalent d'or)	Haut (onces d'équivalent d'or)	Marge monétaire (%)
Droits de redevances	54 700	61 100	99,9
Droits de flux	28 000	31 300	65,5
Droits d'ententes d'écoulement	2 300	2 600	1,2
	85 000	95 000	

Pour nos perspectives 2019, les redevances en argent (Ag), en diamants et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or à partir d'un prix des matières premières de 1 300 \$ US par once d'or, de 15,50 \$ US par once d'argent et de 95 \$ US par carat pour les diamants de la mine Renard (prix de vente moyen) et d'un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,30.

Conseil d'administration

Messieurs Pierre Chenard et André Gaumond ont avisé la Société qu'ils ne présenteront pas leur candidature pour une réélection à la prochaine assemblée générale des actionnaires d'Osisko qui sera tenue le 1^{er} mai 2019.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a noté : « André est un explorateur de premier plan au Québec et est un visionnaire afin d'identifier le potentiel de développement minier dans le Nord du Québec. Il a également été un membre clé de l'industrie qui a contribué, dans un effort collaboratif avec toutes les parties prenantes, plus particulièrement dans la région de la Baie-James, à assurer le développement durable de cette région s'inscrivant dans le Plan Nord du Québec. André demeurera un ami du conseil d'administration d'Osisko et nous profiterons de son expérience et de ses connaissances lorsque possible. André a dirigé l'équipe et les investissements requis à la découverte d'Éléonore, un exemple important du développement du nord, générant des emplois de grande qualité dans une région qui demeurera prospère pour de nombreuses années encore. »

M. Roosen a également noté : « Pierre a offert de grandes connaissances à notre conseil d'administration et à la direction pendant son mandat sur le conseil et nous espérons travailler avec lui dans le cadre de ses nouvelles responsabilités au sein d'un producteur aurifère d'importance, et lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions. »

Conférence téléphonique portant sur les résultats du quatrième trimestre et de l'année 2018

Osisko tiendra une conférence téléphonique jeudi le 21 février 2019 à 10h00 HNE afin de présenter et de discuter des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2018.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1 (877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord), ou le 1 (647) 788-4922 (appels internationaux). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 21 février 2019 à 13h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 28 février 2019 en composant le 1 (800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1 (416) 621-4642, puis le code d'accès 3138878.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux qui détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 32,2 % dans Barkerville Gold Mines Ltd., de 16,7 % dans Minière Osisko Inc., de 15,4 % dans Victoria Gold Corp., de 17,8 % dans Ressources Falco Ltée et de 10,6 % dans Métaux Osisko inc.

Osisko est constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée:

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com

Notes :

- (1) Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) gagné des redevances et ententes de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 31 décembre		Années terminées le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Or ⁽ⁱ⁾	1 226 \$	1 275 \$	1 268 \$	1 257 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	14,54 \$	16,73 \$	15,70 \$	17,05 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3204	1,2713	1,2957	1,2986

(i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada

- (2) « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » ne sont pas des mesures reconnues selon les *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »). Veuillez vous référer aux mesures non conformes aux IFRS fournies dans la section Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

- (3) La marge monétaire, qui représente les produits moins les coûts des ventes, n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS. La Société croit que cette mesure généralement acceptée dans l'industrie fournit une indication réaliste des performances d'opérations et permet une comparaison utile avec ses pairs. Le tableau suivant réconcilie la marge monétaire aux produits et coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats, et les notes afférentes :

(En milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre,		Exercices terminés le 31 décembre,	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Produits	115 337	109 552	490 472	213 216
Moins : produits des droits d'ententes d'écoulement	(84 599)	(77 338)	(362 905)	(119 424)
Produits des droits de redevances et de flux	30 738	32 214	127 567	93 792
Coût des ventes	(86 600)	(81 058)	(371 305)	(125 645)
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	83 659	76 550	357 879	117 974
Coût des ventes des droits de redevances et de flux	(2 941)	(4 508)	(13 426)	(7 671)
Produits des droits de redevances et de flux	30 738	32 214	127 567	93 792
Moins : coût des ventes des droits de redevances et de flux	(2 941)	(4 508)	(13 426)	(7 671)
Marge monétaire des droits de redevances et de flux	27 797	27 706	114 141	86 121
	90,4 %	86,0 %	89,5 %	91,8 %
Produits des droits d'ententes d'écoulement	84 599	77 338	362 905	119 424
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	(83 659)	(76 550)	(357 879)	(117 974)
Marge monétaire des droits d'ententes d'écoulement	940	788	5 026	1 450
	1,1 %	1,0 %	1,4 %	1,2 %

- (4) Représente la juste valeur estimée en fonction des cours des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2018. Pour les placements privés, une évaluation interne ou externe est effectuée.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient de l' « information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes et du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. De plus, les énoncés en lien avec les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croît », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, incluant la satisfaction de toutes les conditions nécessaires à la clôture de l'investissement dans le projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée, l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2019 et la capacité de saisir des opportunités dans le futur. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats issus des redevances, flux et ententes d'écoulement d'Osisko diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons, mais sans s'y limiter, l'influence des facteurs politiques et économiques incluant notamment les fluctuations des prix des commodités et les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; et les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; qu'Osisko soit ou non déterminée à obtenir le statut de « société d'investissement étrangère passive » (« passive foreign investment company ») (« PFIC ») tel que défini à la section 1297 de la United States Internal Revenue Code de 1986, telle que modifiée; des changements potentiels dans le traitement fiscal canadien des flux de métaux structurés à l'étranger ou d'autres actifs, les litiges concernant tout titre, permis ou licence; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, des difficultés de développement, d'obtention de permis, d'infrastructures, d'opérations ou d'ordre technique, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils, des différences de cadence de production, de teneur et d'échéancier par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production ou d'autres risques non assurés; des risques liés aux opportunités d'affaires qui deviennent disponibles et qui sont entreprises par Osisko et l'exercice des droits d'une tierce partie affectant les investissements proposés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus d'Osisko et les actifs lié au statut PFIC, aucun changement important des politiques fiscales actuelles; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Toutefois, il n'existe aucune garantie que les énoncés prospectifs s'avèreront exacts, puisque que les résultats réels et événements futurs pourraient différer de façon importante par rapport à ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs. Les investisseurs sont mis en garde que les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de performance future. Osisko ne peut assurer les investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs et les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs en raison du caractère incertain de ceux-ci.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174 265	333 705
Placement temporaire	10 000	-
Comptes débiteurs	12 321	8 385
Stocks	-	9 859
Autres actifs	1 015	984
	<u>197 601</u>	<u>352 933</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	304 911	257 433
Autres placements	109 603	115 133
Droits de redevances, de flux et autres intérêts	1 414 668	1 575 772
Exploration et évaluation	95 002	102 182
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	1 657	1 686
	<u>2 234 646</u>	<u>2 516 343</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	11 732	15 310
Dividendes à payer	7 779	7 890
Provisions et autres passifs	3 494	5 632
	<u>23 005</u>	<u>28 832</u>
Passif non courant		
Dette à long terme	352 769	464 308
Provisions et autres passifs	-	2 036
Impôts sur le résultat différés	87 277	126 762
	<u>463 051</u>	<u>621 938</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée		
Capital-actions	1 609 162	1 633 013
Bons de souscription	30 901	30 901
Surplus d'apport	21 230	13 265
Composante capitaux propres des débentures convertibles	17 601	17 601
Cumul des autres éléments du résultat global	23 499	(2 878)
Bénéfices non répartis	69 202	202 503
	<u>1 771 595</u>	<u>1 894 405</u>
	<u>2 234 646</u>	<u>2 516 343</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 31 décembre (non audités)		Exercices terminés le 31 décembre,	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Produits	115 337	109 552	490 472	213 216
Coût des ventes	(86 600)	(81 058)	(371 305)	(125 645)
Épuisement des droits de redevances, de flux et autres intérêts	(12 975)	(12 747)	(52 612)	(28 065)
Bénéfice brut	15 762	15 747	66 555	59 506
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(4 912)	(7 010)	(18 156)	(24 558)
Développement des affaires	(805)	(3 126)	(4 525)	(16 199)
Gain à la cession d'un droit de flux	9 094	-	9 094	-
Dépréciation d'actifs	(166 316)	(89 000)	(166 316)	(89 000)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	(55)	(63)	(183)	(184)
Perte d'exploitation	(147 232)	(83 452)	(113 531)	(70 435)
Produits d'intérêts	847	1 098	4 428	4 255
Produits de dividendes	50	-	328	-
Charges financières	(6 708)	(4 825)	(25 999)	(8 384)
Gain (perte) de change	362	(635)	454	(16 086)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(2 455)	(3 482)	(9 013)	(6 114)
Autres gains (pertes), nets (nettes)	1 018	(507)	2 598	30 829
Perte avant les impôts sur le résultat	(154 118)	(91 803)	(140 735)	(65 935)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	40 236	27 450	35 148	23 147
Perte nette	(113 882)	(64 353)	(105 587)	(42 788)
Perte nette attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée	(113 882)	(64 348)	(105 587)	(42 501)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(5)	-	(287)
Perte nette par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée				
De base	(0,73)	(0,41)	(0,67)	(0,33)
Dilué(e)	(0,73)	(0,41)	(0,67)	(0,33)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 décembre (non audités)		Exercices terminés le 31 décembre,	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte nette	(113 882)	(64 353)	(105 587)	(42 788)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	2 241	1 267	5 791	10 524
Épuisement et amortissement	13 020	12 787	52 786	28 210
Charges financières	1 793	1 183	6 864	2 281
Gain à la cession d'un droit de flux	(9 094)	-	(9 094)	-
Dépréciation d'actifs	166 316	89 000	166 316	89 000
Quote-part de la perte d'entreprises associées	2 455	3 482	9 013	6 114
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	(26)	(36)	(1 934)	2 099
Gain net à la cession de placements	-	-	(6 956)	(703)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	(1 798)	(241)	(1 545)	(30 560)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	806	784	7 837	(1 665)
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(40 454)	(28 453)	(35 970)	(24 150)
Perte (gain) de change latente	(385)	763	179	16 211
Règlement d'unités différées et avec restrictions	(30)	-	(3 117)	(5,539)
Autres	52	42	194	122
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	21 014	16 225	84 777	49 156
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 455)	5 298	(2 619)	(440)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	18 559	21 523	82 158	48 716
Activités d'investissement				
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires	-	1 447	(10 000)	2 047
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	-	990	-	(621 430)
Règlement d'instruments financiers dérivés	-	-	-	(21 072)
Acquisition de placements	(9 989)	(76 678)	(104 746)	(226 766)
Produit de la cession de placements	-	21 613	27 043	71 090
Acquisition de droits de redevances et de flux	(48 131)	(23 455)	(141 101)	(80 119)
Produit de la vente de droits de flux	159 383	-	159 383	-
Immobilisations corporelles	(13)	(48)	(105)	(137)
Crédits d'exploration et évaluation (charges), net	688	(247)	3 891	(1 128)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	101 938	(76 378)	(65 635)	(877 515)
Activités de financement				
Émission de dette à long terme	-	300 000	-	447 323
Émission d'actions ordinaires	86	77	358	264 278
Frais d'émission	-	-	(186)	(190)
Frais de financement	(412)	(12 619)	(791)	(12 619)
Investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	1 292
Remboursement de la dette à long terme	(71 655)	-	(123 475)	-
Offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(9 257)	-	(31 243)	(1 822)
Versement de dividendes	(6 410)	(7 566)	(27 809)	(19 325)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(87 648)	279 892	(183 146)	678 937
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	32 849	225 037	(166 623)	(149 862)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 228	(234)	7 183	(15 682)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	37 077	224 803	(159 440)	(165 544)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période	137 188	108 802	333 705	499 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période	174 265	333 705	174 265	333 705